



Notice d'utilisation du « Pack Découverte »

Fourniture du titre “Pack découverte”

Le « pack découverte » est diffusé directement aux clubs et aux structures commerciales agréées par le siège national de la FFESSM. Vous y trouverez, entre autres, une carte “renseignements demande de carte découverte” portant le numéro du pack. Vous devez impérativement inscrire sur cette carte le numéro de votre club ou de votre SCA. Ce numéro et le numéro du pack seront les clés d'entrée dans la base de données en ligne de la FFESSM. Ils ont été renseignés dans cette base par le siège national.

Comment obtenir la “Carte Découverte”

La demande doit être faite **directement par le plongeur.**

Deux cas :

1er cas : Le plongeur possède une connexion internet. Il se connecte au site www.ffessm.fr. Sur la page d'accueil, cliquer sur le lien “demande de carte découverte”. Une formulaire s'ouvre. Saisir le numéro de la structure puis le numéro du pack découverte. Valider. Un nouveau questionnaire s'affiche. Il doit être renseigné soigneusement. Tous les champs sont obligatoires, sauf le champ “Email”. Valider. Le plongeur recevra sa “carte découverte” sous 4 jours ouvrables.

2ème cas : Le plongeur ne possède pas de connexion internet. Il doit alors retourner par courrier, la carte “renseignements demande de carte découverte” après l'avoir complétée. Tous les champs sont obligatoires sauf l'adresse Email.

Adresse de retour : FFESSM - Service Licences
24, quai de Rive Neuve
13284 Marseille cedex 07

Le plongeur recevra sa carte dans un délai qui dépend de l'acheminement du courrier postal (compter une semaine à 10 jours).